

Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches Personne-ressource : Christian Noris, (506) 336-3013	Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick <i>Loi sur l'administration financière</i> Règlement 82-157
Droit actuel : Voir l'annexe Droit proposé : Voir l'annexe En vigueur : le 1 ^{er} avril 2015	Nouvelle prévision des recettes annuelles : 130 000 \$ Changement des recettes annuelles : 10 000 \$
Observations : La tarification actuelle est inchangée depuis le 1 ^{er} avril 2011. La nouvelle liste de droits sera en place pour les trois prochaines années avec rien que de nouvelles recettes la première année.	

Annexe – Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick		
Droit ou licence	Droit actuel	Droit proposé 2015 – 2016 – 2017
Droits d'entrée payables pour les visites de l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick	\$ (TVH non comprise)	\$ (TVH non comprise)
Adultes	7,53 \$	7,96 \$
Jeunes (6 à 16 ans)	4,87 \$	5,31 \$
Enfants de moins de 6 ans	Gratuit	Gratuit
Étudiants de plus de 16 ans	5,76 \$	6,19 \$
Personnes âgées (65 ans et plus)	5,76 \$	5,98 \$
Familles (2 adultes et enfants de moins de 16 ans)	20,36 \$	21,57 \$
Groupes (10 personnes ou plus, par personne)		
Adultes	5,76 \$	6,19 \$
Jeunes (6 à 16 ans)	3,76 \$	3,99 \$
Étudiants de plus de 16 ans	4,65 \$	4,87 \$
Personnes âgées (65 ans et plus)	4,65 \$	4,87 \$
Abonnement de saison (Tarif annuel de la date d'ouverture à la date de fermeture)		
Individuel – valide pour le titulaire	17,70 \$	18,81 \$
Familial – valide pour 2 adultes et enfants de moins de 16 ans	30,98 \$	32,74 \$
Personnes âgées – valide pour le titulaire (personnes âgées de 65 ans ou plus) et un invité par visite)	17,70 \$	18,81 \$
Programme éducatif		
Biologiste d'un jour	22,13 \$	23,45 \$